

Alexandre Dumas Père

Le Chevalier de Maison-Rouge



Le Chevalier de Maison-Rouge

[Le Chevalier de Maison-Rouge](#)

[I. Les enrôlés volontaires.](#)

[II. L'inconnue.](#)

[III. La rue des Fossés-Saint-Victor.](#)

[IV. Mœurs du temps.](#)

[V. Quel homme c'était que le citoyen Maurice Lindey.](#)

[VI. Le temple.](#)

[VII. Serment de joueur.](#)

[VIII. Geneviève.](#)

[IX. Le souper.](#)

[X. Le savetier Simon.](#)

[XI. Le billet.](#)

[XII. Amour.](#)

[XIII. Le 31 mai.](#)

[XIV. Dévouement.](#)

[XV. La déesse Raison.](#)

[XVI. L'enfant prodigue.](#)

[XVII. Les mineurs.](#)

[XVIII. Nuages.](#)

[XIX. La demande.](#)

[XX. La bouquetière.](#)

[XXI. L'œillet rouge.](#)

[XXII. Simon le censeur.](#)

[XXIII. La déesse Raison.](#)

[XXIV. La mère et la fille.](#)

[XXV. Le billet.](#)

[XXVI. Black.](#)

[XXVII. Le muscadin.](#)

[XXVIII. Le chevalier de Maison-Rouge.](#)

[XXIX. La patrouille.](#)

[XXX. Œillet et souterrain.](#)

[XXXI. Perquisition.](#)

[XXXII. La foi jurée.](#)
[XXXIII. Le lendemain.](#)
[XXXIV. La conciergerie.](#)
[XXXV. La salle des Pas-Perdus.](#)
[XXXVI. Le citoyen Théodore.](#)
[XXXVII. Le citoyen Gracchus.](#)
[XXXVIII. L'enfant royal.](#)
[XXXIX. Le bouquet de violettes.](#)
[XL. Le cabaret du Puits-de-Noé.](#)
[XLI. Le greffier du ministère de la guerre.](#)
[XLII. Les deux billets.](#)
[XLIII. Les préparatifs de Dixmer.](#)
[XLIV. Les préparatifs du chevalier de Maison-Rouge.](#)
[XLV. Les recherches.](#)
[XLVI. Le jugement.](#)
[XLVII. Prêtre et bourreau.](#)
[XLVIII. La charrette.](#)
[XLIX. L'échafaud.](#)
[L. La visite domiciliaire.](#)
[LI. Lorin.](#)
[LII. Suite du précédent.](#)
[LIII. Le duel.](#)
[LIV. La salle des morts.](#)
[LV. Pourquoi Lorin était sorti.](#)
[LVI. Vive Simon !](#)
[Bibliographie - Œuvres complètes.](#)
[Page de copyright](#)

Le Chevalier de Maison-Rouge

Alexandre Dumas Père

I. Les enrôlés volontaires.

C'était pendant la soirée du 10 mars 1793.

Dix heures venaient de tinter à Notre-Dame, et chaque heure, se détachant l'une après l'autre comme un oiseau nocturne élançé d'un nid de bronze, s'était envolée triste, monotone et vibrante.

La nuit était descendue sur Paris, non pas bruyante, orageuse et entrecoupée d'éclairs, mais froide et brumeuse.

Paris lui-même n'était point ce Paris que nous connaissons, éblouissant le soir de mille feux qui se reflètent dans sa fange dorée, le Paris aux promeneurs affairés, aux chuchotements joyeux, aux faubourgs bachiques, pépinière de querelles audacieuses, de crimes hardis, fournaise aux mille rugissements : c'était une citée honteuse, timide, affairée, dont les rares habitants couraient pour traverser d'une rue à l'autre, et se précipitaient dans leurs allées ou sous leurs portes cochères, comme des bêtes fauves traquées par les chasseurs s'engloutissent dans leurs terriers.

C'était enfin, comme nous l'avons dit, le Paris du 10 mars 1793.

Quelques mots sur la situation extrême qui avait amené ce changement dans l'aspect de la capitale, puis nous entamerons les événements dont le récit fera l'objet de cette histoire.

La France, par la mort de Louis XVI, avait rompu avec toute l'Europe. Aux trois ennemis qu'elle avait d'abord combattus, c'est-à-dire à la Prusse, à l'Empire, au Piémont, s'étaient jointes l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. La Suède et le Danemark seuls conservaient leur vieille neutralité, occupés qu'ils étaient, du reste, à regarder Catherine y déchirant la Pologne.

La situation était effrayante. La France, moins dédaignée comme puissance physique, mais aussi moins estimée comme puissance morale depuis les massacres de Septembre et l'exécution du 21 janvier, était littéralement bloquée comme une simple ville de l'Europe entière. L'Angleterre était sur nos côtes, l'Espagne sur les Pyrénées, le Piémont et l'Autriche sur les Alpes, la Hollande et la Prusse dans le nord des Pays-Bas, et sur un seul point, du Haut-Rhin à l'Escaut, deux cent cinquante mille combattants marchaient contre la République.

Partout nos généraux étaient repoussés. Maczinski avait été obligé d'abandonner Aix-la-Chapelle et de se retirer sur Liège. Steingel et Neuilly étaient rejetés dans le Limbourg ; Miranda, qui assiégeait Maëstricht, s'était replié sur Tongres. Valence et Dampierre, réduits à battre en retraite, s'étaient laissé enlever une partie de leur matériel. Plus de dix mille déserteurs avaient déjà abandonné l'armée et s'étaient répandus dans l'intérieur. Enfin, la Convention, n'ayant plus d'espoir qu'en Dumouriez, lui avait envoyé courrier sur courrier pour lui ordonner de quitter les bords du Biesboos, où il préparait un débarquement en Hollande, afin de venir prendre le commandement de l'armée de la Meuse.

Sensible au cœur comme un corps animé, la France ressentait à Paris, c'est-à-dire à son cœur même, chacun des coups que l'invasion, la révolte ou la trahison lui

portaient aux points les plus éloignés. Chaque victoire était une émeute de joie, chaque défaite un soulèvement de terreur. On comprend donc facilement quel tumulte avaient produit les nouvelles des échecs successifs que nous venions d'éprouver.

La veille, 9 mars, il y avait eu à la Convention une séance des plus orageuses : tous les officiers avaient reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments à la même heure ; et Danton, cet audacieux proposeur des choses impossibles qui s'accomplissaient cependant, Danton, montant à la tribune, s'était écrié :

- Les soldats manquent, dites-vous ? Offrons à Paris une occasion de sauver la France, demandons-lui trente mille hommes, envoyons-les à Dumouriez, et non seulement la France est sauvée, mais la Belgique est assurée, mais la Hollande est conquise. »

La proposition avait été accueillie par des cris d'enthousiasme. Des registres avaient été ouverts dans toutes les sections, invitées à se réunir dans la soirée. Les spectacles avaient été fermés pour empêcher toute distraction, et le drapeau noir avait été arboré à l'hôtel de ville en signe de détresse.

Avant minuit, trente-cinq mille noms étaient inscrits sur ces registres.

Seulement, il était arrivé ce soir-là ce qui déjà était arrivé aux journées de Septembre : dans chaque section, en s'inscrivant, les enrôlés volontaires avaient demandé qu'avant leur départ les *traîtres* fussent punis.

Les *traîtres*, c'étaient, en réalité, les contre-révolutionnaires, les conspirateurs cachés qui menaçaient

au dedans la Révolution menacée au dehors. Mais, comme on le comprend bien, le mot prenait toute l'extension que voulaient lui donner les partis extrêmes qui déchiraient la France à cette époque. Les traîtres, c'étaient les plus faibles. Or, les girondins étaient les plus faibles. Les montagnards décidèrent que ce seraient les girondins qui seraient les traîtres.

Le lendemain - ce lendemain était le 10 mars - tous les députés montagnards étaient présents à la séance. Les jacobins armés venaient de remplir les tribunes, après avoir chassé les femmes, lorsque le maire se présente avec le conseil de la Commune, confirme le rapport des commissaires de la Convention sur le dévouement des citoyens, et répète le vœu, émis unanimement la veille, d'un tribunal extraordinaire destiné à juger les traîtres.

Aussitôt on demande à grands cris un rapport du comité. Le comité se réunit aussitôt, et, dix minutes après, Robert Lindet vient dire qu'un tribunal sera nommé, composé de neuf juges indépendants de toutes formes, acquérant la conviction par tous moyens, divisé en deux sections toujours permanentes, et poursuivant, à la requête de la Convention ou directement, ceux qui tenteraient d'égarer le peuple.

Comme on le voit, l'extension était grande. Les girondins comprirent que c'était leur arrêt. Ils se levèrent en masse.

- Plutôt mourir, s'écrient-ils, que de consentir à l'établissement de cette inquisition vénitienne !

En réponse à cette apostrophe, les montagnards demandaient le vote à haute voix.

- Oui, s'écrie Féraud, oui, votons pour faire connaître au monde les hommes qui veulent assassiner l'innocence au nom de la loi.

On vote en effet, et, contre toute apparence, la majorité déclare : 1° qu'il y aura des jurés ; 2° que ces jurés seront pris en nombre égal dans les départements ; 3° qu'ils seront nommés par la Convention.

Au moment où ces trois propositions furent admises, de grands cris se firent entendre. La Convention était habituée aux visites de la populace. Elle fit demander ce qu'on lui voulait ; on lui répondit que c'était une députation des enrôlés volontaires qui avaient dîné à la halle au blé et qui demandaient à défiler devant elle.

Aussitôt les portes furent ouvertes et six cents hommes, armés de sabres, de pistolets et de piques, apparurent à moitié ivres et défilèrent au milieu des applaudissements, en demandant à grands cris la mort des traîtres.

- Oui, leur répondit Collot d'Herbois, oui, mes amis, malgré les intrigues, nous vous sauverons, vous et la liberté !

Et ces mots furent suivis d'un regard jeté aux girondins, regard qui leur fit comprendre qu'ils n'étaient point encore hors de danger.

En effet, la séance de la Convention terminée, les montagnards se répandent dans les autres clubs, courent aux Cordeliers et aux Jacobins, proposent de mettre les traîtres hors la loi et de les égorger cette nuit même.

La femme de Louvet demeurait rue Saint-Honoré, près des Jacobins. Elle entend des vociférations, descend, entre au club, entend la proposition et remonte en toute hâte

prévenir son mari. Louvet s'arme, court de porte en porte pour prévenir ses amis, les trouve tous absents, apprend du domestique de l'un d'eux qu'ils sont chez Pétion, s'y rend à l'instant même, les voit délibérant tranquillement sur un décret qu'ils doivent présenter le lendemain, et que, abusés par une majorité de hasard, ils se flattent de faire adopter. Il leur raconte ce qui se passe, leur communique ses craintes, leur dit ce qu'on trame contre eux aux Jacobins et aux Cordeliers, et se résume en les invitant à prendre de leur côté quelque mesure énergique.

Alors, Pétion se lève, calme et impassible comme d'habitude, va à la fenêtre, l'ouvre, regarde le ciel, étend les bras au dehors, et, retirant sa main ruisselante :

- Il pleut, dit-il, il n'y aura rien cette nuit.

Par cette fenêtre entr'ouverte pénétrèrent les dernières vibrations de l'horloge qui sonnait dix heures.

Voilà donc ce qui s'était passé à Paris la veille et le jour même ; voilà ce qui s'y passait pendant cette soirée du 10 mars, et ce qui faisait que, dans cette obscurité humide et dans ce silence menaçant, les maisons destinées à abriter les vivants, devenues muettes et sombres, ressemblaient à des sépulcres peuplés seulement de morts.

En effet, de longues patrouilles de gardes nationaux recueillis et précédés d'éclaireurs, la baïonnette en avant ; des troupes de citoyens des sections armés au hasard et serrés les uns contre les autres ; des gendarmes interrogeant chaque recoin de porte ou chaque allée entr'ouverte, tels étaient les seuls habitants de la ville qui se hasardassent dans les rues, tant on comprenait d'instinct qu'il se tramait quelque chose d'inconnu et de terrible.

Une pluie fine et glacée, cette même pluie qui avait rassuré Pétion, était venue augmenter la mauvaise humeur et le malaise de ces surveillants, dont chaque rencontre ressemblait à des préparatifs de combat et qui, après s'être reconnus avec défiance, échangeaient le mot d'ordre lentement et de mauvaise grâce. Puis on eût dit, à les voir se retourner les uns et les autres après leur séparation, qu'ils craignaient mutuellement d'être surpris par derrière.

Or, ce soir-là même où Paris était en proie à l'une de ces paniques, si souvent renouvelées qu'il eût dû cependant y être quelque peu habitué, ce soir où il était sourdement question de massacrer les tièdes révolutionnaires qui, après avoir voté, avec restriction pour la plupart, la mort du roi, reculaient aujourd'hui devant la mort de la reine, prisonnière au Temple avec ses enfants et sa belle-sœur, une femme enveloppée d'une mante d'indienne lilas, à poils noirs, la tête couverte ou plutôt ensevelie par le capuchon de cette mante, se glissait le long des maisons de la rue Saint-Honoré, se cachant dans quelque enfoncement de porte, dans quelque angle de muraille chaque fois qu'une patrouille apparaissait, demeurant immobile comme une statue, retenant son haleine jusqu'à ce que la patrouille fût passée, et alors, reprenant sa course rapide et inquiète jusqu'à ce que quelque danger du même genre vînt de nouveau la forcer au silence et à l'immobilité.

Elle avait déjà parcouru ainsi impunément, grâce aux précautions qu'elle prenait, une partie de la rue Saint-Honoré, lorsqu'au coin de la rue de Grenelle elle tomba tout à coup, non pas dans une patrouille, mais dans une petite troupe de ces braves enrôlés volontaires qui avaient dîné à la halle au blé, et dont le patriotisme était exalté encore par les nombreux toasts qu'ils avaient portés à leurs futures victoires.

La pauvre femme jeta un cri et essaya de fuir par la rue du Coq.

- Eh ! là, là, citoyenne, cria le chef des enrôlés, car déjà, tant le besoin d'être commandé est naturel à l'homme, ces dignes patriotes s'étaient nommés des chefs. Eh ! là, là, où vas-tu ?

La fugitive ne répondit point et continua de courir.

- En joue ! dit le chef, c'est un homme déguisé, un aristocrate qui se sauve !

Et le bruit de deux ou trois fusils retombant irrégulièrement sur des mains un peu trop vacillantes pour être bien sûres, annonça à la pauvre femme le mouvement fatal qui s'exécutait.

- Non, non ! s'écria-t-elle en s'arrêtant court et en revenant sur ses pas ; non, citoyen, tu te trompes ; je ne suis pas un homme.

- Alors, avance à l'ordre, dit le chef, et réponds catégoriquement. Où vas-tu comme cela, charmante belle de nuit ?

- Mais, citoyen, je ne vais nulle part... Je rentre.

- Ah ! tu rentres ?

- Oui.

- C'est rentrer un peu tard pour une honnête femme, citoyenne.

- Je viens de chez une parente qui est malade.
- Pauvre petite chatte, dit le chef en faisant de la main un geste devant lequel recula vivement la femme effrayée ; et où est notre carte ?
- Ma carte ? Comment cela, citoyen ? Que veux-tu dire et que me demandes-tu là ?
- N'as-tu pas lu le décret de la Commune ?
- Non.
- Tu l'as entendu crier, alors ?
- Mais non. Que dit donc ce décret, mon Dieu ?
- D'abord, on ne dit plus mon Dieu, on dit l'Être suprême.
- Pardon ; je me suis trompée. C'est une ancienne habitude.
- Mauvaise habitude, habitude d'aristocrate.
- Je tâcherai de me corriger, citoyen. Mais tu disais... ?
- Je disais que le décret de la Commune défend, passé dix heures du soir, de sortir sans carte de civisme. As-tu ta carte de civisme ?
- Hélas ! non.
- Tu l'as oubliée chez ta parente ?
- J'ignorais qu'il fallût sortir avec cette carte.

- Alors, entrons au premier poste ; là, tu t'expliqueras gentiment, avec le capitaine, et, s'il est content de toi, il te fera reconduire à ton domicile par deux hommes, sinon il te gardera jusqu'à plus ample information. Par file à gauche, pas accéléré, en avant, marche !

Au cri de terreur que poussa la prisonnière, le chef des enrôlés volontaires comprit que la pauvre femme redoutait fort cette mesure.

- Oh ! oh ! dit-il, je suis sûr que nous tenons quelque gibier distingué. Allons, allons, en route, ma petite ci-devant.

Et le chef saisit le bras de la prévenue, le mit sous le sien et l'entraîna, malgré ses cris et ses larmes, vers le poste du Palais-Égalité.

On était déjà à la hauteur de la barrière des Sergents, quand, tout à coup, un jeune homme de haute taille, enveloppé d'un manteau, tourna le coin de la rue Croix-des-Petits-Champs, juste au moment où la prisonnière essayait par ses supplications d'obtenir qu'on lui rendît la liberté. Mais, sans l'écouter, le chef des volontaires l'entraîna brutalement. La jeune femme poussa un cri, moitié d'effroi, moitié de douleur.

Le jeune homme vit cette lutte, entendit ce cri, et bondissant d'un côté à l'autre de la rue, il se trouva en face de la petite troupe.

- Qu'y a-t-il, et que fait-on à cette femme ? demanda-t-il à celui qui paraissait être le chef.

- Au lieu de me questionner, mêle-toi de ce qui te regarde.

- Quelle est cette femme, citoyens, et que lui voulez-vous ? répéta le jeune homme d'un ton plus impératif encore que la première fois.

- Mais qui es-tu, toi-même, pour nous interroger ?

Le jeune homme écarta son manteau, et l'on vit briller une épaulette sur un costume militaire.

- Je suis officier, dit-il, comme vous pouvez le voir.

- Officier... dans quoi ?

- Dans la garde civique.

- Eh bien ! qu'est-ce que ça nous fait, à nous ? répondit un homme de la troupe. Est-ce que nous connaissons ça, les officiers de la garde civique !

- Quoi qu'il dit ? demanda un autre avec un accent traînant et ironique particulier à l'homme du peuple, ou plutôt de la populace parisienne qui commence à se fâcher.

- Il dit, répliqua le jeune homme, que si l'épaulette ne fait pas respecter l'officier, le sabre fera respecter l'épaulette.

Et, en même temps, faisant un pas en arrière, le défenseur inconnu de la jeune femme dégagea des plis de son manteau et fit briller, à la lueur d'un réverbère, un large et solide sabre d'infanterie. Puis, d'un mouvement rapide et qui annonçait une certaine habitude des luttes armées, saisissant le chef des enrôlés volontaires par le collet de sa carmagnole et lui posant la pointe du sabre sur la gorge :

- Maintenant, lui dit-il, causons comme deux bons amis.

- Mais, citoyen..., dit le chef des enrôlés en essayant de se dégager.

- Ah ! je te préviens qu'au moindre mouvement que tu fais, au moindre mouvement que font tes hommes, je te passe mon sabre au travers du corps.

Pendant ce temps, deux hommes de la troupe continuaient à retenir la femme.

- Tu m'as demandé qui j'étais, continua le jeune homme, tu n'en avais pas le droit, car tu ne commandes pas une patrouille régulière. Cependant, je vais te le dire : je me nomme Maurice Lindey ; j'ai commandé une batterie de canonnières au 10 août. Je suis lieutenant de la garde nationale, et secrétaire de la section des Frères et Amis. Cela te suffit-il ?

- Ah ! citoyen lieutenant, répondit le chef, toujours menacé par la lame dont il sentait la pointe peser de plus en plus, c'est bien autre chose. Si tu es réellement ce que tu dis, c'est-à-dire un bon patriote...

- Là, je savais bien que nous nous entendrions au bout de quelques paroles, dit l'officier. Maintenant, réponds à ton tour : pourquoi cette femme criait-elle, et que lui faisiez-vous ?

- Nous la conduisions au corps de garde.

- Et pourquoi la conduisiez-vous au corps de garde ?

- Parce qu'elle n'a point de carte de civisme, et que le dernier décret de la Commune ordonne d'arrêter quiconque se hasarderait dans les rues de Paris, passé dix

heures, sans carte de civisme. Oublies-tu que la patrie est en danger, et que le drapeau noir flotte sur l'hôtel de ville ?

- Le drapeau noir flotte sur l'hôtel de ville et la patrie est en danger, parce que deux cent mille esclaves marchent contre la France, reprit l'officier, et non parce qu'une femme court les rues de Paris, passé dix heures. Mais, n'importe, citoyens, il y a un décret de la Commune : vous êtes dans votre droit, et si vous m'eussiez répondu cela tout de suite, l'explication aurait été plus courte et moins orageuse. C'est bien d'être patriote, mais ce n'est pas mal d'être poli, et le premier officier que les citoyens doivent respecter, c'est celui, ce me semble, qu'ils ont nommé eux-mêmes. Maintenant, emmenez cette femme si vous voulez, vous êtes libres.

- Oh ! citoyen, s'écria à son tour, en saisissant le bras de Maurice, la femme, qui avait suivi tout le débat avec une profonde anxiété ; oh ! citoyen ! ne m'abandonnez pas à la merci de ces hommes grossiers et à moitié ivres.

- Soit, dit Maurice ; prenez mon bras et je vous conduirai avec eux jusqu'au poste.

- Au poste ! répéta la femme avec effroi ; au poste ! Et pourquoi me conduire au poste, puisque je n'ai fait de mal à personne ?

- On vous conduit au poste, dit Maurice, non point parce que vous avez fait mal, non point parce qu'on suppose que vous pouvez en faire, mais parce qu'un décret de la Commune défend de sortir sans une carte et que vous n'en avez pas.

- Mais, monsieur, j'ignorais.

- Citoyenne, vous trouverez au poste de braves gens qui apprécieront vos raisons, et de qui vous n'avez rien à craindre.

- Monsieur, dit la jeune femme en serrant le bras de l'officier, ce n'est plus l'insulte que je crains, c'est la mort ; si l'on me conduit au poste, je suis perdue.

II. L'inconnue.

Il y avait dans cette voix un tel accent de crainte et de distinction mêlées ensemble, que Maurice tressaillit. Comme une commotion électrique, cette voix vibrante avait pénétré jusqu'à son cœur.

Il se retourna vers les enrôlés volontaires, qui se consultaient entre eux.

Humiliés d'avoir été tenus en échec par un seul homme, ils se consultaient entre eux avec l'intention bien visible de regagner le terrain perdu ; ils étaient huit contre un : trois avaient des fusils, les autres des pistolets et des piques, Maurice n'avait que son sabre : la lutte ne pouvait être égale.

La femme elle-même comprit cela, car elle laissa retomber sa tête sur sa poitrine en poussant un soupir.

Quant à Maurice, le sourcil froncé, la lèvre dédaigneusement relevée, le sabre hors du fourreau, il restait irrésolu entre ses sentiments d'homme qui lui ordonnaient de défendre cette femme, et ses devoirs de citoyen qui lui conseillaient de la livrer.

Tout à coup, au coin de la rue des Bons-Enfants, on vit briller l'éclair de plusieurs canons de fusil, et l'on entendit la marche mesurée d'une patrouille qui, apercevant un rassemblement, fit halte à dix pas à peu près du groupe, et, par la voix de son caporal, cria :

- « Qui vive ? »

- Ami ! cria Maurice ; ami ! Avance ici, Lorin.

Celui auquel cette injonction était adressée se remit en marche et, prenant la tête, s'approcha vivement, suivi de huit hommes.

- Eh ! c'est toi, Maurice, dit le caporal. Ah ! libertin ! que fais-tu dans les rues à cette heure ?

- Tu le vois, je sors de la section des Frères et Amis.

- Oui, pour te rendre dans celle des sœurs et amies ; nous connaissons cela.

*Apprenez, ma belle,
Qu'à minuit sonnant,
Une main fidèle,
Une main d'amant,
Ira doucement,
Se glissant dans l'ombre,
Tirer les verrous,
Qui, dès la nuit sombre
Sont poussés sur vous.*

» Hein ! n'est-ce pas cela ?

- Non, mon ami, tu te trompes ; j'allais rentrer directement chez moi lorsque j'ai trouvé la citoyenne qui se débattait aux mains des citoyens volontaires ; je suis accouru et j'ai demandé pourquoi on la voulait arrêter.

- Je te reconnais bien là, dit Lorin.

Des cavaliers français tel est le caractère.

Puis, se retournant vers les enrôlés :

- Et pourquoi arrêtez-vous cette femme ? demanda le poétique caporal.

- Nous l'avons déjà dit au lieutenant, répondit le chef de la petite troupe : parce qu'elle n'avait point de carte de sûreté.

- Bah ! bah ! dit Lorin, voilà un beau crime !

- Tu ne connais donc pas l'arrêté de la Commune ? demanda le chef des volontaires.

- Si fait ! si fait ! mais il est un autre arrêté qui annule celui-là.

- Lequel ?

- Le voici :

*Sur le Pinde et sur le Parnasse,
Il est décrété par l'Amour
Que la Beauté, la Jeunesse et la Grâce
Pourront, à toute heure du jour,
Circuler sans billet de passe.*

» Hé que dis-tu de cet arrêté, citoyen ? Il est galant, ce me semble.

- Oui ; mais il ne me paraît pas péremptoire. D'abord, il ne figure pas dans le *Moniteur*, puis nous ne sommes ni sur le Pinde ni sur le Parnasse ; ensuite, il ne fait pas jour ; enfin, la citoyenne n'est peut-être ni jeune, ni belle, ni gracieuse.

- Je parie le contraire, dit Lorin. Voyons, citoyenne, prouve-moi que j'ai raison, baisse ta coiffe et que tout le monde

puisse juger si tu es dans les conditions du décret.

- Ah ! monsieur, dit la jeune femme en se pressant contre Maurice, après m'avoir protégée contre vos ennemis, protégez-moi contre vos amis, je vous en supplie.

- Voyez-vous, voyez-vous, dit le chef des enrôlés, elle se cache. M'est avis que c'est quelque espionne des aristocrates, quelque drôlesse, quelque coureuse de nuit.

- Oh ! monsieur, dit la jeune femme en faisant faire un pas en avant à Maurice et en découvrant un visage ravissant de jeunesse, de beauté et de distinction, que la clarté du réverbère éclaira. Oh ! regardez-moi ; ai-je l'air d'être ce qu'ils disent ?

Maurice demeura ébloui. Jamais il n'avait rien rêvé de pareil à ce qu'il venait de voir. Nous disons à ce qu'il venait de voir, car l'inconnue avait voilé de nouveau son visage presque aussi rapidement qu'elle l'avait découvert.

- Lorin, dit tout bas Maurice, réclame la prisonnière pour la conduire à ton poste ; tu en as le droit, comme chef de patrouille.

- Bon ! dit le jeune caporal, je comprends à demi-mot.

Puis, se retournant vers l'inconnue :

- Allons, allons, la belle, continua-t-il, puisque vous ne voulez pas nous donner la preuve que vous êtes dans les conditions du décret, il faut nous suivre.

- Comment, vous suivre ? dit le chef des enrôlés volontaires.

- Sans doute, nous allons conduire la citoyenne au poste de l'hôtel de ville, où nous sommes de garde, et là nous prendrons des informations sur elle.

- Pas du tout, pas du tout, dit le chef de la première troupe. Elle est à nous, et nous la gardons.

- Ah ! citoyens, citoyens, dit Lorin, nous allons nous fâcher.

- Fâchez-vous ou ne vous fâchez pas, morbleu, cela nous est bien égal. Nous sommes de vrais soldats de la République, et tandis que vous patrouillez dans les rues, nous allons verser notre sang à la frontière.

- Prenez garde de le répandre en route, citoyens, et c'est ce qui pourra bien vous arriver, si vous n'êtes pas plus polis que vous ne l'êtes.

- La politesse est une vertu d'aristocrate, et nous sommes des sans-culottes, nous, repartirent les enrôlés.

- Allons donc, dit Lorin, ne parlez pas de ces choses-là devant madame. Elle est peut-être Anglaise. Ne vous fâchez point de la supposition, mon bel oiseau de nuit, ajouta-t-il en se retournant galamment vers l'inconnue.

*Un poète l'a dit, et nous, échos indignes,
Nous allons après lui tout bas le répétant :
L'Angleterre est un nid de cygnes
Au milieu d'un immense étang.*

- Ah ! tu te trahis, dit le chef des enrôlés ; ah ! tu avoues que tu es une créature de Pitt, un stipendié de l'Angleterre, un...

- Silence, dit Lorin, tu n'entends rien à la poésie, mon ami ; aussi je vais te parler en prose. Écoute, nous sommes des gardes nationaux doux et patients, mais tous enfants de Paris, ce qui veut dire que, lorsqu'on nous échauffe les oreilles, nous frappons dru.

- Madame, dit Maurice, vous voyez ce qui se passe et vous devinez ce qui va se passer ; dans cinq minutes, dix ou onze hommes vont s'égorger pour vous. La cause qu'ont embrassée ceux qui veulent vous défendre mérite-t-elle le sang qu'elle va faire couler ?

- Monsieur, répondit l'inconnue en joignant les mains, je ne puis vous dire qu'une chose, une seule : c'est que, si vous me laissez arrêter, il en résultera pour moi et pour d'autres encore des malheurs si grands, que, plutôt que de m'abandonner, je vous supplierai de me percer le cœur avec l'arme que vous tenez dans la main et de jeter mon cadavre dans la Seine.

- C'est bien, madame, répondit Maurice, je prends tout sur moi.

Et laissant retomber les mains de la belle inconnue qu'il tenait dans les siennes :

- Citoyens, dit-il aux gardes nationaux, comme votre officier, comme patriote, comme Français, je vous ordonne de protéger cette femme. Et toi, Lorin, si toute cette canaille dit un mot, à la baïonnette !

- Apprêtez... armes ! dit Lorin.

- Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria l'inconnue en enveloppant sa tête de son capuchon et en s'appuyant contre une borne. Oh ! mon Dieu ! protégez-le.

Les enrôlés volontaires essayèrent de se mettre en défense.

L'un d'eux tira même un coup de pistolet dont la balle traversa le chapeau de Maurice.

- Croisez baïonnettes, dit Lorin. Ram plan, plan, plan, plan, plan, plan.

Il y eut alors dans les ténèbres un moment de lutte et de confusion pendant lequel on entendit une ou deux détonations d'armes à feu, puis des imprécations, des cris, des blasphèmes ; mais personne ne vint, car, ainsi que nous l'avons dit, il était sourdement question de massacre, et l'on crut que c'était le massacre qui commençait. Deux ou trois fenêtres seulement s'ouvrirent pour se refermer aussitôt.

Moins nombreux et moins bien armés, les enrôlés volontaires furent en un instant hors de combat. Deux étaient blessés grièvement, quatre autres étaient collés le long de la muraille avec chacun une baïonnette sur la poitrine.

- Là, dit Lorin, j'espère, maintenant, que vous allez être doux comme des agneaux. Quant à toi, citoyen Maurice, je te charge de conduire cette femme au poste de l'hôtel de ville. Tu comprends que tu en réponds.

- Oui, dit Maurice.

Puis tout bas :

- Et le mot d'ordre ? ajouta-t-il.

- Ah diable ! fit Lorin en se grattant l'oreille, le mot d'ordre... C'est que...

- Ne crains-tu pas que j'en fasse un mauvais usage ?

- Ah ! ma foi, dit Lorin, fais-en l'usage que tu voudras ; cela te regarde.

- Tu dis donc ? reprit Maurice.

- Je dis que je vais te le donner tout à l'heure ; mais laissez-nous d'abord nous débarrasser de ces gaillards-là. Puis, avant de te quitter, je ne serais pas fâché de te dire encore quelques mots de bon conseil.

- Soit, je t'attendrai.

Et Lorin revint vers ses gardes nationaux, qui tenaient toujours en respect les enrôlés volontaires.

- Là, maintenant, en avez-vous assez ? dit-il.

- Oui, chien de girondin, répondit le chef.

- Tu te trompes, mon ami, répondit Lorin avec calme, et nous sommes meilleurs sans-culottes que toi, attendu que nous appartenons au club des Thermopyles, dont on ne contestera pas le patriotisme, j'espère. Laissez aller les citoyens, continua Lorin, ils ne contestent pas.

- Il n'en est pas moins vrai que si cette femme est une suspecte...

- Si elle était une suspecte, elle se serait sauvée pendant la bataille au lieu d'attendre, comme tu le vois, que la bataille fût finie.

- Hum ! fit un des enrôlés, c'est assez vrai ce que dit là le citoyen Thermopyle.

- D'ailleurs, nous le saurons, puisque mon ami va la conduire au poste, tandis que nous allons aller boire, nous, à la santé de la nation.

- Nous allons aller boire ? dit le chef.

- Certainement, j'ai très soif, moi, et je connais un joli cabaret au coin de la rue Thomas-du-Louvre !

- Eh ! mais que ne disais-tu cela tout de suite, citoyen ? Nous sommes fâchés d'avoir douté de ton patriotisme ; et comme preuve, au nom de la nation et de la loi, embrassons-nous.

- Embrassons-nous, dit Lorin.

Et les enrôlés et les gardes nationaux s'embrassèrent avec enthousiasme. En ce temps-là, on pratiquait aussi volontiers l'accolade que la décollation.

- Allons, amis, s'écrièrent alors les deux troupes réunies, au coin de la rue Thomas-du-Louvre.

- Et nous donc ! dirent les blessés d'une voix plaintive, est-ce que l'on va nous abandonner ici ?

- Ah bien, oui, vous abandonner, dit Lorin ; abandonner des braves qui sont tombés en combattant pour la patrie, contre des patriotes, c'est vrai ; par erreur, c'est encore vrai ; on va vous envoyer des civières. En attendant, chantez la *Marseillaise*, cela vous distraira.

*Allez, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.*

Puis, s'approchant de Maurice, qui se tenait avec son inconnue au coin de la rue du Coq, tandis que les gardes nationaux et les volontaires remontaient bras-dessus bras-dessous vers la place du Palais-Égalité :

- Maurice, lui dit-il, je t'ai promis un conseil, le voici. Viens avec nous plutôt que de te compromettre en protégeant la citoyenne, qui me fait l'effet d'être charmante, il est vrai, mais qui n'en est que plus suspecte ; car les femmes charmantes qui courent les rues de Paris à minuit...

- Monsieur, dit la femme, ne me jugez pas sur les apparences, je vous en supplie.

- D'abord, vous dites *monsieur*, ce qui est une grande faute, entends-tu, citoyenne ? Allons, voilà que je dis *vous*, moi.

- Eh bien ! oui, oui, citoyen, laisse ton ami accomplir sa bonne action.

- Comment cela ?

- En me reconduisant jusque chez moi, en me protégeant tout le long de la route.

- Maurice ! Maurice ! dit Lorin, songe à ce que tu vas faire ; tu te compromets horriblement.

- Je le sais bien, répondit le jeune homme ; mais que veux-tu ! si je l'abandonne, pauvre femme, elle sera arrêtée à chaque pas par les patrouilles.

- Oh ! oui, oui, tandis qu'avec vous, monsieur... tandis qu'avec toi, citoyen, je veux dire, je suis sauvée.

- Tu l'entends, sauvée ! dit Lorin. Elle court donc un grand danger ?

- Voyons, mon cher Lorin, dit Maurice, soyons justes. C'est une bonne patriote ou c'est une aristocrate. Si c'est une aristocrate, nous avons eu tort de la protéger ; si c'est une bonne patriote, il est de notre devoir de la préserver.

- Pardon, pardon, cher ami, j'en suis fâché pour Aristote ; mais ta logique est stupide. Te voilà comme celui qui dit :

*Iris m'a volé ma raison
Et me demande ma sagesse.*

- Voyons, Lorin, dit Maurice, trêve à Dorat, à Parny, à Gentil-Bernard, je t'en supplie. Parlons sérieusement : veux-tu ou ne veux-tu pas me donner le mot de passe ?

- C'est-à-dire, Maurice, que tu me mets dans cette nécessité de sacrifier mon devoir à mon ami, ou mon ami à mon devoir. Or, j'ai bien peur, Maurice, que le devoir ne soit sacrifié.

- Décide-toi donc à l'un ou à l'autre, mon ami. Mais, au nom du ciel, décide-toi tout de suite.

- Tu n'en abuseras pas ?

- Je te le promets.

- Ce n'est pas assez ; jure !

- Et sur quoi ?

- Jure sur l'autel de la patrie.

Lorin ôta son chapeau, le présenta à Maurice du côté de la cocarde, et Maurice, trouvant la chose toute simple, fit sans rire le serment demandé sur l'autel improvisé.

- Et maintenant, dit Lorin, voici le mot d'ordre : « Gaule et Lutèce... » Peut-être y en a-t-il qui te diront comme à moi : « Gaule et Lucrèce » ; mais bah ! laisse passer tout de même, c'est toujours romain.

- Citoyenne, dit Maurice, maintenant je suis à vos ordres. Merci, Lorin.

- Bon voyage, dit celui-ci en se recoiffant avec l'autel de la patrie.

Et, fidèle à ses goûts anacréontiques, il s'éloigna en murmurant :

*Enfin, ma chère Éléonore,
Tu l'as connu, ce péché si charmant
Que tu craignais même en le désirant.
En le goûtant, tu le craignais encore.
Eh bien ! dis-moi, qu'a-t-il donc d'effrayant ?...*